

**ASSOCIATION
ENTRE
L'UNION EUROPÉENNE
ET LE MAROC**

Le Conseil d'association

**Bruxelles, le 3 octobre 2025
(OR. fr)**

UE-MA 2702/25

NOTE D'INFORMATION

Origine: Secrétariat général du Conseil

Destinataire: délégations

Objet: Information sur l'adoption de la décision du Conseil d'association UE-Maroc portant modification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et le Royaume du Maroc, d'autre part, par le remplacement de son protocole n° 4 relatif à la définition de la notion de "produits originaires" et aux méthodes de coopération administrative

Le CONSEIL D'ASSOCIATION EU-MAROC a adopté par procédure écrite, finalisé le 2 octobre 2025, la décision du Conseil d'association UE- Maroc portant modification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et le Royaume du Maroc, d'autre part, par le remplacement de son protocole n° 4 relatif à la définition de la notion de "produits originaires" et aux méthodes de coopération administrative (UE-MA 2703/25).
